

# Mut Occitanie

LA REVUE  
DE LA MUTUALITÉ  
FRANÇAISE

#09

JUILL. 2019

## PROTECTION SOCIALE ET SYSTÈME DE SANTÉ

Ma santé 2022 : l'heure des actes !

**p.4**



### PROTECTION SOCIALE ET SYSTÈME DE SANTÉ

Faire avancer la santé oui,  
mais avec les mutuelles !

**p.6**

### OFFRE DE SOINS

Panorama en Occitanie :  
hospitalisation privée  
et regroupements

**p.8**

### PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Femmes enceintes,  
environnement et santé

**p.10**



OCCITANIE



4 | **PROTECTION SOCIALE  
ET SYSTÈME DE SANTÉ**  
Ma santé 2022 : l'heure des actes !

6 | Faire avancer la santé oui,  
mais avec les mutuelles !

8 | **OFFRE DE SOINS**  
Panorama en Occitanie :  
hospitalisation privée et regroupements

10 | **PRÉVENTION  
ET PROMOTION DE LA SANTÉ**  
Femmes enceintes, environnement et santé

# Sommaire

## LES PRINCIPALES MUTUELLES DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE EN OCCITANIE



**MUTUALITÉ FRANÇAISE OCCITANIE | SIÈGE SOCIAL :** Résidence Electra bât. A - 834, avenue du Mas d'Argelliers - 34070 Montpellier | **SIÈGE ADMINISTRATIF :** 3, rue de Metz - B.P. 7018 - 31068 Toulouse | Organisme régi par le Livre I du Code de la Mutualité et inscrit au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 438 320 632 | **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION :** Pierre-Jean GRACIA | **CONCEPTION GRAPHIQUE ET EXÉCUTION :** Groupe Composer | **IMPRESSION :** Imp'Act - 483, ZAC des Vautes, 34980 Saint-Gély-du-Fesc | **CONTACT :** communication@mutoccitanie.fr

# Édito



La France est actuellement confrontée à une crise profonde des services des urgences, révélatrice des changements nécessaires dans l'organisation des soins. Dans le même temps, le projet de loi «Ma Santé 2022» est sur le point d'être adopté par le Parlement. Vous le constaterez dans ce numéro, nous sommes persuadés que ce texte peut conduire à de nouvelles formes de coopérations entre les acteurs sur le terrain (communautés professionnelles territoriales de santé, développement des assistants médicaux, recrutement de 400 médecins généralistes salariés, développement de l'espace numérique de santé...). Pour autant, la Mutualité s'interroge sur la portée des mesures visant l'accès aux soins des plus démunis (la région est au 4<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines présentant les taux de pauvreté les plus élevés). Nous souhaitons une action et un soutien plus volontariste dans la création de centres de santé, modèle de plus en plus plébiscité par les professionnels de santé.

Dès cet été arriveront, comme chaque année, les annonces à venir du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS). Nous y serons très attentifs, car les premières pistes indiquent la nécessité de réaliser 4 milliards d'euros d'économie pour limiter la hausse des dépenses de santé à 2,3% en 2020. L'Assurance maladie a identifié, à son niveau, un peu plus de deux milliards d'euros d'économie. Face à la demande croissante

des besoins en santé, liés notamment au vieillissement de la population, nous serons vigilants à ce que les économies d'aujourd'hui ne se transforment pas, demain, en de nouveaux transferts de charges, directs ou indirects, pour les mutuelles.

Dans ce contexte, la question essentielle de la prévention doit être reposée. Parent pauvre des politiques publiques depuis de nombreuses années, notre conviction reste intacte quant à l'utilité de son développement, dès le plus jeune âge. C'est pourquoi nous sommes déjà engagés aux côtés de la Protection maternelle et infantile et de la médecine scolaire. En Occitanie, l'Assurance maladie a lancé fin juin, une grande campagne de prévention bucco-dentaire adaptée aux différents cycles de vie et associant les acteurs locaux dont la Mutualité. Egalement gestionnaire de services de soins avec, notamment, 73 centres dentaires mutualistes sur notre territoire, il est naturel pour le mouvement mutualiste de s'engager dans le relais de cette campagne de prévention.

La détermination de la Mutualité à accompagner les transformations économiques, sociales et environnementales, doit guider notre action sur les territoires. Les militantes et militants mutualistes sont engagés dans cette démarche.

Bonne lecture et bel été à toutes et tous.

**Pierre-Jean GRACIA**  
Président de la Mutualité Française Occitanie

## CE QUI SE DIT SUR TWITTER



**@mutualite\_fr #AppelACandidatures** La Mutualité Française, en partenariat avec **@Care\_Insight**, lance la 4<sup>e</sup> édition du **#PrixInnovationMutuelle**, afin d'encourager et de valoriser des projets innovants en matière de **#santé**. Vous avez jusqu'au 31 juillet pour candidater : <https://www.mutualite.fr/candidature-au-prix-innovation-mutuelle/>



**@cpam34** Lancement de la campagne régionale bucco-dentaire. Partenaires réunis lors de la conférence de presse **@Cpam\_31 @ARS @UFSBD @Mutoccitanie #masantepasseparlabouche** pour des dents saines tout au long de la vie



**@ROBERTDUBOISLau** Aujourd'hui 2<sup>ème</sup> atelier Bien-être au naturel CFPPA12 balade découverte des plantes **#seniors #prevention @dept\_aveyron**



**@ARS\_OC** Pierre Ricordeau DG **@ARS\_OC** à l'AG de **@Mutoccitanie** -> La Mutualité participe à la politique de prévention et promotion de la santé pilotée par l'ARS **#alimentation #audition #handicap #femmesenceintes**, etc.



Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé (©Maya Angelsen).

# MA SANTÉ 2022 : l'heure des actes !

Le projet de loi « Ma Santé 2022 » présenté par Agnès Buzyn sera vraisemblablement adopté d'ici la fin juillet au Parlement. Ce dernier vise à favoriser une meilleure organisation des professionnels de santé au service de la santé des patients. Retour sur les principales mesures et positionnement de la Mutualité Française.

Ma santé 2022 permettra de rassembler les soignants en ville et à l'hôpital autour de projets de santé adaptés aux besoins des Français dans les territoires. Elle donnera la possibilité pour chaque Français d'être soigné sans devoir passer par l'hôpital, de renforcer les actions de prévention pour prévenir les maladies, de maintenir à domicile le plus possible les personnes fragiles, âgées ou présentant plusieurs pathologies.

Les soins de proximité devront s'organiser au sein de structures d'exercice coordonné comme les maisons ou les centres de santé, dans le cadre des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

Pour redonner du temps aux médecins, Ma Santé 2022 va s'appuyer sur la nouvelle fonction d'assistant médical qui pourra assumer des tâches administratives et soignantes. Les infirmiers de pratique avancée (IPA) répondront, eux aussi, à cet enjeu. L'offre hospitalière sera, quant à elle, repensée autour des hôpitaux et des services hospitaliers de proximité pour les soins du quotidien (médecine, gériatrie, réadaptation), plus que jamais nécessaires dans un contexte de vieillissement de la

population et d'augmentation des maladies chroniques.

## De grandes avancées mais aussi de grands oubliés...

La Mutualité Française a salué l'ambition affichée de la réforme annoncée. Elle regrette toutefois que ce projet de loi n'offre aucune réponse aux enjeux de précarité et d'inégalités en santé et ne présente aucun lien avec le plan de prévention et de lutte contre la pauvreté présenté le 13 septembre 2018. Par ailleurs, aucune proposition structurée n'est proposée en matière de prévention.

La Mutualité Française soutient toutes les dispositions susceptibles d'augmenter le temps médical disponible et notamment le potentiel offert par le virage numérique. La création de « télésoins », réservés aux pharmaciens et auxiliaires médicaux, constitue un levier d'efficience du système de santé.

Il conviendra cependant de moderniser les modalités de facturation permettant aux mutuelles de jouer pleinement leur rôle dans ces dispositifs. La création d'un espace numérique de santé d'ici 2022, en lien avec le dossier médical partagé, devrait permettre de favoriser la

La Mutualité Française est prête à s'impliquer comme promoteur ou partenaire dans le cadre des CPTS\*.

\* Communautés professionnelles territoriales de santé.



prévention et de fluidifier les parcours de soins.

En matière de développement de l'exercice coordonné, au sein des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), des maisons de santé pluri-disciplinaires, des centres de santé et des équipes de soins primaires, la Mutualité Française est prête à s'impliquer comme promoteur, partenaire ou en coordination de ces communautés. Elle appelle à une ouverture et une intégration large de l'ensemble des acteurs de santé et

sera attentive à la place des centres de santé mais également à celle de l'offre hospitalière de proximité et des acteurs médico- sociaux. Elle appelle les pouvoirs publics à ne rigidifier ni les processus, ni leur composition afin de laisser la marge de liberté nécessaire aux acteurs de santé pour s'engager dans ce mouvement. Enfin, parmi les missions attendues des CPTS, la Mutualité Française estime que le repérage de la perte d'autonomie et l'accompagnement de la précarité doivent figurer parmi les axes stratégiques.

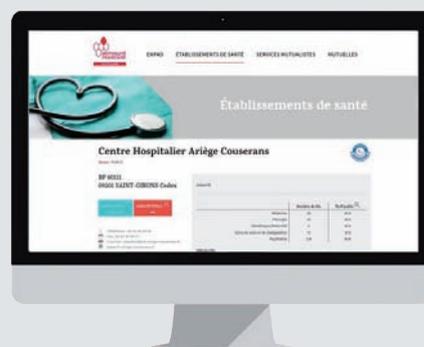
**A l'occasion de l'Assemblée générale de la Mutualité Française Occitanie le 6 juin dernier, Pierre Ricordeau, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé, a salué l'implication de la Mutualité dans les politiques de santé régionales.**

**Acteur clé du parcours de soins, le mouvement mutualiste régional est investi et reste vigilant quant à la mise en œuvre du projet régional de santé « Occitanie Santé 2022 ».**

## Focus

### Du nouveau sur [masanteenoccitanie.fr](http://masanteenoccitanie.fr) !

Recherchez l'établissement de santé le plus adapté à vos besoins sur la région Occitanie. Ce nouveau moteur de recherche répertorie les 290 établissements sur les 13 départements d'Occitanie : centre hospitalier et universitaire, clinique, centre de rééducation, centre de soins de suite et de réadaptation, etc. Le site [masanteenoccitanie.fr](http://masanteenoccitanie.fr) propose de filtrer la recherche par type d'activités ou bien par spécialités. Sur le détail de chaque fiche, retrouvez la capacité de l'établissement, le tarif public, la certification et le détail des spécialités.



# FAIRE AVANCER LA SANTÉ oui, mais avec les mutuelles !



Le gouvernement affiche depuis plusieurs mois l'ambition de refonder la protection sociale. La Mutualité peut partager l'objectif de faire diminuer le renoncement aux soins et de simplifier les dispositifs existants. Pour autant, les évolutions doivent se faire au travers d'une véritable concertation des parties prenantes. Retour sur les craintes exprimées par le mouvement mutualiste autour du nouveau dispositif de CMU-C contributive et de la résiliation infra-annuelle des contrats de complémentaire santé.

Le gouvernement a annoncé la mise en place au 1<sup>er</sup> novembre 2019 d'un nouveau dispositif : la CMU-C contributive. Il étend la CMU complémentaire (CMU-C) aux actuels bénéficiaires de l'aide à la complémentaire santé (ACS), en contrepartie d'une cotisation qui augmente avec l'âge (entre 8€ et 30€ par mois). Le but affiché est d'améliorer l'accès aux soins, en réduisant le taux de non-recours aux droits sociaux, simplifier la couverture sociale des plus démunis et baisser les restes à charge. L'enjeu est important car il concerne 10 à 12 millions de bénéficiaires potentiels.

La Mutualité Française, très attachée à la liberté de choix de l'assuré (l'organisme gestionnaire de la complémentaire CMU-C pourra être soit la caisse primaire d'Assurance maladie, soit un organisme complémentaire d'Assurance maladie), s'est mobilisée pour dénoncer les insuffisances du dispositif et son sous-financement. Malgré les dernières annonces du gouverne-

ment concernant les moyens disponibles pour l'accompagnement des personnes concernées<sup>1</sup>, il est évident que cela ne suffira pas pour que les mutuelles puissent garantir une prise en charge de qualité, comme elles le font avec l'ensemble des adhérents.

Pour rappel, ce sont bien les complémentaires santé qui financent en grande partie le fond CMU par une taxe dite de solidarité additionnelle sur les contrats. Lorsque les Français disposent d'une complémentaire santé pour prendre en charge les dépenses non couvertes par l'Assurance maladie obligatoire, ils sont paradoxalement taxés pour financer la Sécurité sociale.

### **Droit de résiliation infra-annuelle**

Second sujet de mécontentement, le gouvernement a instauré un droit de résiliation infra-annuelle des contrats d'assurance complémentaire santé. Ainsi, après une année d'adhésion à un contrat, la résiliation sera possible au 1<sup>er</sup> décembre 2020 au plus tard.

Pour la Mutualité Française, il s'agit d'une fausse bonne idée, la santé n'étant pas un bien de consommation courant comme un autre. Les assurés subiront une inévitable hausse des frais de publicité et de gestion administrative des contrats et cela risquera potentiellement de freiner largement le déploiement du tiers payant, auquel les Français sont attachés.

Seule une partie très limitée des assurés pourrait en effet bénéficier d'un éventuel gain de pouvoir d'achat avec cette mesure, laissant sur le côté les plus fragiles de nos concitoyens, déstabilisant encore un peu plus les mécanismes de la solidarité intergénérationnelle, propres à notre modèle de protection sociale.

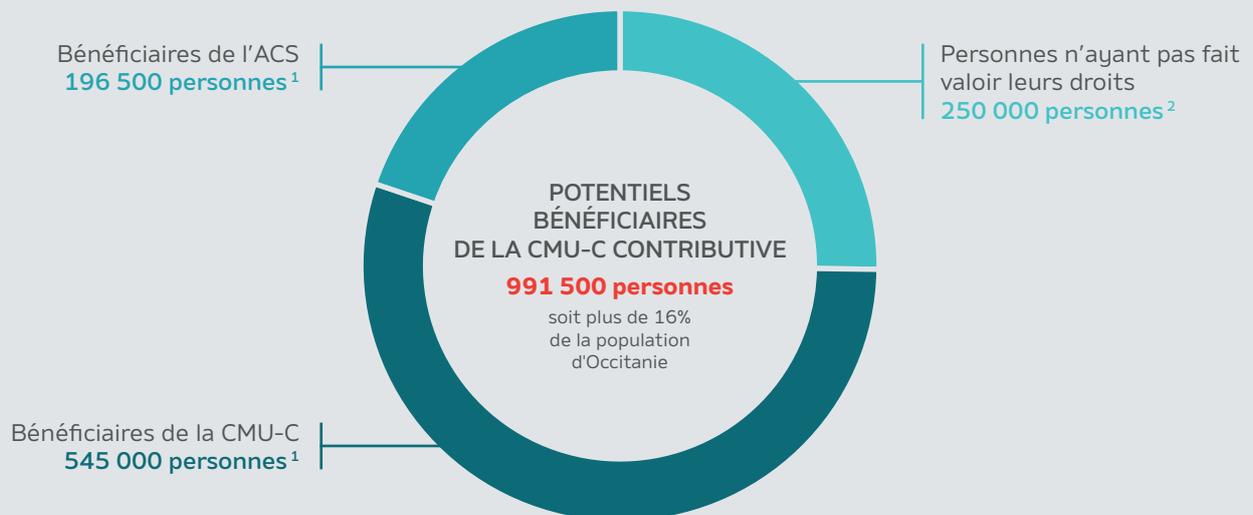
Les mutuelles participent depuis toujours à la solidarité nationale. Elles souhaitent donc être mieux entendues et reconnues pour leur combat en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

<sup>1</sup> 32 euros en 2020, 30 euros en 2021, puis 28 euros à partir de 2022, pour les seuls bénéficiaires de la CMUC contributive; ceux de la CMUC classique en sont toujours exclus.



## Focus

### CMU-C contributive: qui est concerné en Occitanie ?

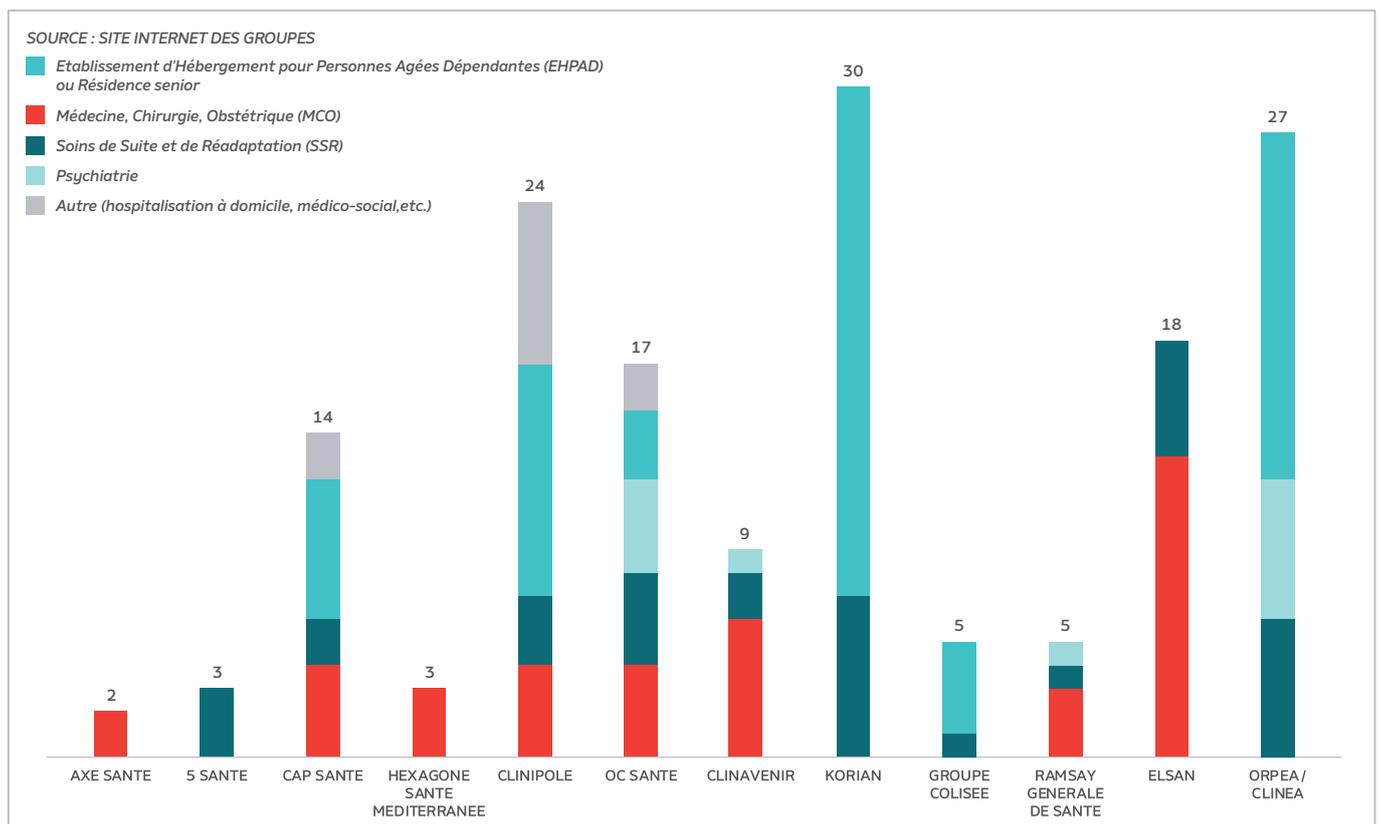


<sup>1</sup> Fond CMU statistiques 2018. <sup>2</sup> Estimation d'après la base des études sur le non-recours aux droits.

# PANORAMA EN OCCITANIE : hospitalisation privée et regroupements

Avec 139 cliniques, 17 000 lits et près de 40 % des patients de la région, l'hospitalisation privée est bien ancrée sur l'Occitanie. Depuis plusieurs années le regroupement de cliniques s'est accentué, faisant l'objet de nombreuses inquiétudes : monopoles dans certaines disciplines, frais annexes d'hospitalisation élevés pour le patient, indépendance des professionnels de santé, etc., où en est l'expansion des groupes privés sur la région ?

## Nombre d'établissements par gestionnaire privé, en Occitanie :



### GESTIONNAIRES PRIVÉS CLASSÉS PAR CHIFFRES D'AFFAIRES :

#### CA non communiqué

- AXE SANTE | 2 établissements dans l'Hérault

#### CA < 500 M€

- 5 SANTE: Parquest capital | 6 établissements en France
- CAP SANTE | 14 établissements dans l'Hérault, le Gard et l'Aude
- HEXAGONE SANTE MEDITERRANEE: Hexagone santé participations | 3 établissements dans le Gard
- CLINIPOLE | 24 établissements dans l'Hérault, le Gard, le Gers et le Tarn
- OC SANTE | 17 établissements dans l'Hérault et le Gard
- CLINAVENIR | 9 établissements en Haute-Garonne

#### 500 M€ < CA < 1 Md€

- KORIAN: Predica/ Investissements PSP / Malakoff Mederic Assurances | 850 établissements en Europe

#### CA > 1 Md€

- GROUPE COLISEE: IK investment Partners | 270 établissements à l'international et 140 en France
- ELSAN: CVC Capital Partners/ Tethys Invest / Jérôme Nouzarède/ Michel Bodkier | 120 établissements en France
- RAMSAY GENERALE DE SANTE ( RGDS): Ramsay Health Care/ Predica (Crédit Agricole Assurances) | 133 établissements en France
- ORPEA/CLINEA: CPPIB/ Dr MARIAN/ FFP Invest/ SOFINA | 950 établissements à l'international et 354 en France



## QUESTIONS À ... Lamine Gharbi, Président de la Fédération de l'Hospitalisation privée

### Comment expliquez-vous la tendance liée aux regroupements de structures privées ?

En vingt ans, le nombre d'hôpitaux et cliniques privés a été divisé par deux. Nos structures sont souples et se sont progressivement ajustées pour répondre aux attentes des patients au meilleur coût. Par ailleurs, le regroupement des structures est indispensable pour assurer une plus grande fluidité de parcours aux patients.

Pour autant, nous sommes allés au bout des gains de productivité possibles. Un quart de nos établissements sont aujourd'hui en déficit, ce n'est pas tenable ! Nous avons besoin de retrouver des marges de manœuvre pour innover, mener de façon

pérenne notre activité et faire les investissements nécessaires pour toujours mieux soigner les patients. C'est pourquoi j'ai demandé qu'en 2020 l'augmentation des tarifs hospitaliers suive l'inflation, à hauteur de 1%. J'ai également demandé à ce que l'évolution des tarifs soit fixée de façon pluriannuelle afin d'offrir une meilleure visibilité aux établissements de santé.

### Quelle évolution du secteur est à prévoir ?

Le secteur hospitalier privé a largement restructuré son offre. Le secteur public devrait également emprunter ce chemin avec la mise en oeuvre des GHT dont c'est la principale vocation. Plus largement, le secteur hospitalier dans son ensemble poursuit sa trans-

formation. Le virage ambulatoire s'accroît et les patients passent de moins en moins de temps dans nos établissements ! Nous devons réorienter notre activité autour des parcours de soins des patients en lien avec les autres acteurs de santé d'un territoire. La coopération sera le maître-mot des années à venir.

Les établissements de santé vont de plus en plus déborder de leurs murs. À la FHP, nous proposons la création de centres de premier recours qui intègrent l'imagerie et la biologie médicale et pourraient être rattachés aux établissements de santé. Nous adaptons constamment nos organisations pour répondre aux attentes des patients.

## L'UDSMA-Mutualité Française Aveyron inaugure ses nouveaux locaux

Le 15 juin, l'UDSMA-Mutualité Française Aveyron inaugure ses nouveaux locaux à Rodez en présence de Thierry Beudet, Président de la Mutualité Française, et Dominique Joseph, Secrétaire générale. Après plus de soixante ans passés place de la Madeleine, l'entreprise mutualiste et ses 567 salariés ont investi un bâtiment neuf de 2 000 m<sup>2</sup> à Bourran. Un deuxième ensemble « le carré santé services » est en cours de construction et accueillera, d'ici quelques mois, de nombreux services de soins : centre optique, services à domicile, centre de santé infirmier, centre dentaire...

« À terme, notre objectif sera d'accueillir des médecins. Ce déménagement est un grand tournant pour notre entreprise. Et en investissant dans ce quartier en plein essor, Bourran, c'est de bon augure pour le futur », avance Claude Mouly, président de l'UDSMA, aux côtés du directeur, Pierre Gigarel.



Coupe du ruban lors de la cérémonie d'inauguration des nouveaux locaux de l'UDSMA - Mutualité Française Aveyron.



# FEMMES ENCEINTES, environnement et santé

La Mutualité Française Occitanie, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, propose un programme de prévention dédié aux professionnels, sur la santé des femmes enceintes et des nourrissons.



Les femmes enceintes et leur fœtus représentent une population vulnérable face aux polluants environnementaux. Les perturbateurs endocriniens ou encore les substances cancérigènes font l'objet de diverses études soulignant l'importance de réduire les sources d'exposition. Ces polluants sont nombreux et se retrouvent dans le quotidien: l'air intérieur, l'alimentation ou encore les cosmétiques.

La santé environnementale revêt ainsi des enjeux importants dans le champ de la périnatalité. Dans le cadre du Plan régional santé environnement (PRSE), l'Agence Régionale de Santé soutient des actions de formation des professionnels de la périnatalité aux risques

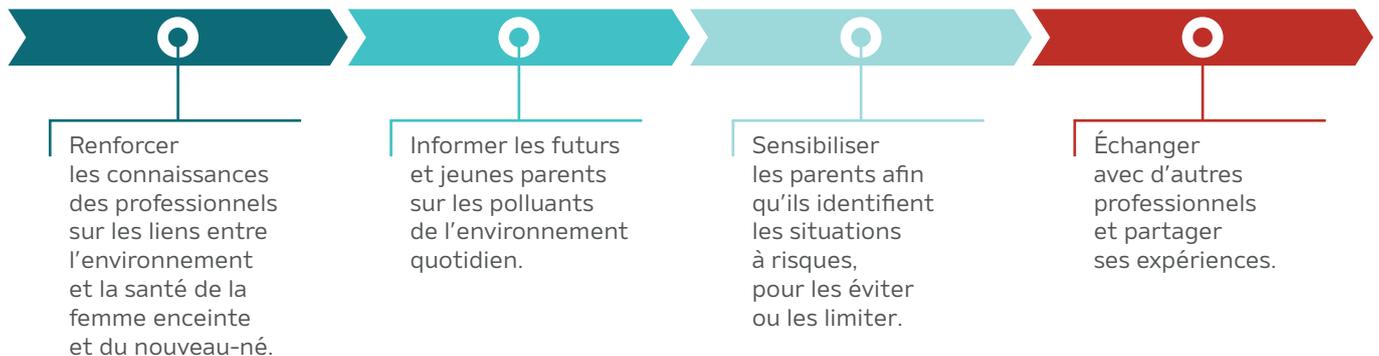
sanitaires liés à l'environnement.

Dans ce contexte, la Mutualité Française et l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique ont développé le projet Fees «Femmes Enceintes Environnement et Santé»

Précédemment déployé dans quatre régions de France, ce cursus de formation propose aux professionnels de santé des leviers, afin de prévenir et diminuer l'exposition des femmes enceintes et de leur fœtus aux polluants environnementaux présents dans l'air, l'alimentation ou les cosmétiques.

Plus d'informations sur le site [occitanie.mutualite.fr](http://occitanie.mutualite.fr)

## Objectifs du programme



# Rando Santé Mutualité : Prenez date dès à présent !



La Mutualité Française Occitanie, le Comité Régional de Randonnée Pédestre et leurs partenaires, vous donnent rendez-vous les 5 et 6 octobre pour une Rando Santé Mutualité organisée dans 8 départements d'Occitanie.

Gratuite, cette manifestation est ouverte à tous : marcheurs confirmés, débutants et familles. Elle allie découverte du patrimoine local et bienfaits de l'activité physique sur la santé, au travers de plusieurs circuits de marche.

Visitez le « Village Santé » où de nombreux experts et des associations locales seront présents pour

répondre à vos questions et vous faire partager leurs conseils.

Les plus jeunes pourront s'amuser et se dépenser grâce à des animations proposées sur place.

Retrouvez les programmes et détails de chaque « Rando Santé Mutualité » sur [occitanie.mutualite.fr](http://occitanie.mutualite.fr)

## SAMEDI 5 OCTOBRE

### AUDE

Sigean

### PYRÉNÉES-ORIENTALES

Corneilla-la-Rivière

## DIMANCHE 6 OCTOBRE

### ARIÈGE

La Bastide-de-Sérou

### AVEYRON

Pont-de-Salars

### GARD

Saint-Maurice-de-Cazeville

### HAUTE-GARONNE

Castelnau-d'Estrétefonds

### TARN

Lempaut

### TARN-ET-GARONNE

Auvillar

## Focus

### Une brochure de saison !

À l'arrivée de l'été, (re)découvrez la brochure de la Mutualité Française Occitanie sur les potentielles conséquences de la chaleur, de la canicule et les précautions à prendre pour protéger les enfants.

Cette brochure répond aux questions suivantes : comment protéger son corps et ses yeux ? Comment rafraîchir son intérieur ? Quelles zones de baignades privilégier ? Quels sont les gestes à adopter en cas de piqûre de moustique, de méduse ou d'abeille ? Quels sont les indispensables de la trousse à pharmacie ?

Rendez-vous sur [occitanie.mutualite.fr](http://occitanie.mutualite.fr) (rubrique "outils et documents") pour retrouver la version numérique de cette brochure.



# Agenda des prochains rendez-vous

## Septembre

**2 et 3 septembre**

### BIEN-ÊTRE DANS L'ASSIETTE ET ÉNERGIE AU QUOTIDIEN !

Début des cycles d'ateliers sur l'équilibre alimentaire et l'activité physique à destination des seniors  
Laissac (Aveyron)  
Onet-le-Château (Aveyron)  
Millau (Aveyron)  
Vabres-l'Abbaye (Aveyron)

**10 septembre**

### ACCROCHEZ VOTRE CEINTURE

Journée sécurité routière à destination des seniors  
Lombes (Gers)

### SENIORS CONNECTÉS

Début du cycle d'ateliers d'initiation aux nouvelles technologies à destination des seniors  
Pauilhac (Gers)

**17 septembre**

### BIEN-ÊTRE AU NATUREL

Atelier sur les vertus des plantes  
Montpellier (Hérault)

**19 septembre**

### ACCROCHEZ VOTRE CEINTURE

Journée sécurité routière à destination des seniors  
Preignan (Gers)

### RENCONTRES SANTÉ PRÉCARITÉ

Stand sur la nutrition  
Montauban (Tarn-et-Garonne)

**22 septembre**

### FORUM SANTÉ

Stand sur la sécurité routière et les sièges auto  
Montauban (Tarn-et-Garonne)

**24 septembre**

### ACCROCHEZ VOTRE CEINTURE

Journée sécurité routière à destination des seniors  
Masseube (Gers)

### DES CONTES ET DES CONTRÉES

Sensibilisation à l'environnement  
Florac (Lot)

### AU CŒUR DE L'ASSIETTE DES SENIORS

Ateliers à destination des seniors  
Saint-Gilles (Gard)

**26 septembre**

### DES CONTES ET DES CONTRÉES

Sensibilisation à l'environnement  
Lavercantière (Lot)

### AU CŒUR DE L'ASSIETTE DES SENIORS

Ateliers à destination des seniors  
La Grand Combe (Gard)  
Saint Christol-lès-Alès (Gard)

**27 septembre**

### MA MAISON POUR DEMAIN

Ciné-santé : projection suivie d'un débat  
Axat (Aude)

## Octobre

**1<sup>er</sup> octobre**

### LES DÉLIEUSES DE LANGUES

Théâtre débat sur le dépistage du cancer du sein  
Narbonne (Aude)

### MA MAISON POUR DEMAIN

Ciné-santé : projection suivie d'un débat, à destination des seniors  
Lézignan-Corbières (Aude)

**3 octobre**

### LA DÉPRESSION POST-NATALE, PARLONS-EN!

Ciné-santé : projection suivie d'un débat  
Perpignan (Pyrénées-Orientales)

### MA MAISON POUR DEMAIN

Ciné-santé : projection suivie d'un débat, à destination des seniors  
La Redorte (Aude)

**5 octobre**

### RANDO SANTÉ MUTUALITÉ

Sigean (Aude)  
Corneilla-la-Rivière (Pyrénées-Orientales)

**6 octobre**

### RANDO SANTÉ MUTUALITÉ

La Bastide-de-Sérou (Ariège)  
Pont-de-Salars (Aveyron)  
Castelnaud-d'Estretfonds (Haute-Garonne)  
Saint-Maurice-de-Cazeville (Gard)  
Lempaut (Tarn)  
Auvillar (Tarn-et-Garonne)

**7 octobre**

### MA MAISON POUR DEMAIN

Ciné-santé : projection suivie d'un débat, à destination des seniors  
Castelnaudary (Aude)

**8 octobre**

### OCTOBRE ROSE

Ciné-santé : projection suivie d'un débat  
Castelnaudary (Aude)

### BIEN VIVRE APRÈS 60 ANS

Ciné-santé : projection suivie d'un débat  
Marcillac (Gers)

### MA MAISON POUR DEMAIN

Ciné-santé : projection suivie d'un débat, à destination des seniors  
Sigean (Aude)

**10 octobre**

### SENIORS EN MOUVEMENT

Stand sur l'alimentation lors du forum "Semaine bleue"  
Sainte-Marie (Pyrénées-Orientales)

**11 octobre**

### FÊTE DE LA SEMAINE BLEUE

Saint-Laurent-de-la-Salanque (Pyrénées-Orientales)

**12 octobre**

### CONFÉRENCE PMI

Conférence sur le thème du bébé secoué  
Cahors (Lot)

### GUINGUETTE DE LA SEMAINE BLEUE

Perpignan (Pyrénées-Orientales)

**14 octobre**

### DE BONNES HABITUDES ALIMENTAIRES DÈS L'ENFANCE

Atelier sur la nutrition du jeune enfant  
Tarbes (Hautes-Pyrénées)

## Retenez la date !

**29 novembre**

### CONFÉRENCE SUR LA FIN DE VIE

Avec l'intervention de M. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, Président de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD)  
Toulouse (Haute-Garonne)

Découvrez l'ensemble des rencontres santé sur [occitanie.mutualite.fr/evenements](http://occitanie.mutualite.fr/evenements)



@MutOccitanie



Mutualité Française occitanie



facebook.com/mutoccitanie



Mutualité Française Occitanie

